

COMPIÈGNE, le 1er août 2022

**CABINET du MAIRE** Réf: JdM/SC - 208

Monsieur le Président,

La 78<sup>ème</sup> cérémonie en hommage aux combattants de la Résistance tombés au cours des actions qui ont précédé la Libération de la Ville de Compiègne en août 1944, se déroulera le:

## Dimanche 28 Août 2022

J'ai l'honneur de vous inviter à cette cérémonie commémorative.

Le rassemblement est prévu à 10 h 30 au début de l'avenue du Rond-point de RIMBERLIEU.

A 11 heures, le dépôt de gerbes et l'Appel des Morts auront lieu au Monument de RIMBERLIEU, suivis d'un dépôt de gerbes à 11 h 30 au Monument aux Morts de VILLERS-SUR-COUDUN.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Maire de Compiègne,

L'Adjoint au Maire délégué aux Relations avec

l'Armée et les Associations Patriotiques,

Joël Dupuy de Méry

Comité de coordination :

Rdv à 10 h 15 au début de l'avenue du Rond-point de RIMBERLIEU M. BOY